

J'aimerais aussi remercier les nombreux ministres qui se sont rendus dans la circonscription de Fraser Valley-Est comme les Chambres de commerce, les divers clubs sociaux, les sociétés agricoles, les courtiers et autres personnes intéressés aux finances en avaient exprimé le vœu. J'ai eu le grand bonheur de recevoir beaucoup d'aide d'au moins sept ministres. Récemment, nous avons eu la chance d'avoir comme invité le ministre des Corporations et de la Consommation, qui a passé deux heures à la radio avec nous pour expliquer aux gens de Fraser Valley-Est la loi sur la concurrence. Ce fut un grand succès.

A tort ou à raison, j'ai estimé qu'à la Chambre des communes, mon rôle ne se limitait pas à prendre la parole, un soir, lors du débat sur le discours du trône, pour parler politique à mes électeurs. Je pense que je les représente en cette enceinte, que je les représente, ici à Ottawa, à la Chambre des communes et au gouvernement. Je voudrais aussi rendre hommage aux fonctionnaires qui nous ont aidé à résoudre des problèmes, qui nous ont expliqué la situation et nous ont été très utiles en ce qui concerne certains des problèmes touchant les électeurs de la circonscription de Fraser Valley-Est.

Mais il s'agit là d'une voie à double sens. Tout en ayant la ferme conviction de représenter mes électeurs à la Chambre des communes, je pense aussi que j'ai le devoir de représenter le gouvernement du Canada dans ma circonscription. Je crois que c'est ce que nous devrions faire et c'est, assurément, ce que j'aimerais faire. De nouvelles élections sont en vue à présent. Je suis convaincu que les habitants de la circonscription de Fraser Valley-Est sont capables de s'y retrouver dans la documentation qu'on leur a donnée. Je regrette d'avoir à dire que les données que leur fournissent les media ne sont pas toujours suffisantes à mon gré. Je pense qu'on a peut-être accordé la priorité aux opinions plutôt qu'aux nouvelles. En fait, c'est une déclaration hasardeuse, mais je suis prêt à la faire: je suis d'avis que nous devrions fournir, si nous le pouvons, plus d'information aux membres de la tribune de la presse, pour qu'ils puissent comprendre tout le fonctionnement de la Chambre des communes et qu'ils ne considèrent pas le nombre de fois qu'un député se lève à la Chambre comme étant la chose importante. Peut-être devraient-ils assister jour après jour aux réunions des comités.

Je serais heureux d'en accueillir un à mon bureau le matin, de le garder jusqu'à 11 heures le soir et de le faire revenir le samedi. J'aimerais qu'ils entendent mes conversations téléphoniques avec les gens de ma circonscription. J'aimerais qu'ils sachent combien d'appels téléphoniques j'ai reçus aujourd'hui concernant les voies de chemin de fer de Hope (C.-B.), le projet de loi sur le port et tous les autres problèmes divers. Je ne veux pas qu'on me connaisse dans ma circonscription et à la Chambre des communes tout simplement parce j'ai commis le lapsus de l'année. J'aimerais que, par les media, on sache ce que je fais pour aider la circonscription, car nous passons de 60 à 70 heures par semaine dans ces édifices. Nous passons tout ce temps à nous acquitter de notre tâche.

Nous traitons de questions de notre choix, de sujets qui nous permettent de faire une contribution. Il faut noter qu'au cours des caucus, nous en avons parlé à maintes reprises et que nous avons fait de notre mieux pour exercer une influence sur les diverses lois en fonction de ce qui, selon nous, représentait le souhait de la majorité des votants de notre circonscription. Je n'ai donc jamais réussi à comprendre le point de vue de certaines person-

nes, même si j'admets en toute franchise que c'est mon premier mandat ici.

En guise de conclusion, je suis reconnaissant aux députés de la Chambre des communes des rapports que j'ai entretenus avec eux au cours des ans. J'estime que nos comités, indépendamment de ce qu'on en dit, sont fructueux. En comité, les députés ont l'occasion d'étudier un sujet beaucoup plus en profondeur qu'à la Chambre. L'adoption des projets de loi cette année et les nombreuses initiatives qui ont profité à la population aideront les Canadiens à se rendre compte que notre premier ministre actuel (M. Trudeau) est sans doute l'un des plus grands premiers ministres de l'histoire du Canada; ses déclarations courageuses ont établi nettement que nous voulons le bien-être de la population du Canada, et cette dernière l'appuiera, j'en suis sûr.

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, les personnes qui ont commenté le discours du trône l'ont décrit de différentes façons. Pour certains, il ne s'agit que de mousse sur une limonade rose et de platitudes pourpres. Il est certain qu'un tel discours ne peut plaire qu'aux personnes nanties, à celles qui sont suffisamment à l'aise pour ne pas devoir s'inquiéter de l'aide gouvernementale. Leur nombre, cependant, diminue de jour en jour. Pour avoir un indice valable de ce que sera la politique gouvernementale au cours de cette année d'élections, il fallait attendre le discours du premier ministre (M. Trudeau). Il a fait preuve d'un talent consommé.

Depuis le début de l'histoire, les rois et les présidents qui ne désirent pas affronter une situation interne difficile ont essayé de distraire l'attention de la population. Notre empereur local n'a pas fait exception à la règle. Réalisant que son gouvernement n'a pu résoudre les problèmes vitaux de la population dans aucun secteur, le premier ministre s'est élevé au-dessus de toutes ces questions internes et a fait sien le geste héroïque d'Horace au pont international, prêt à défendre le Canada contre toute la puissance des États-Unis, non sans tact, mais, comme il l'a dit lui-même, sans timidité excessive ni fanfaronnade. Attendons. Le geste est héroïque, mais il ne devrait pas remplacer des mesures législatives destinées à empêcher d'autres prises de possession de nos ressources et de nos industries par l'étranger.

Si nous admirons les talents d'acteur de notre Horace des temps modernes, nous devons aussi attendre des mesures législatives solides du gouvernement. Le premier ministre s'est adonné dans son discours à un autre exercice de diversion qu'on peut s'attendre à voir employer à maintes reprises au cours des prochains mois. Sur le fond incertain et troublé de notre temps, il brosse de quelques traits de maître le tableau de l'insécurité, des troubles et des crises terribles que connaissent les autres pays. Passant rapidement à la situation du Canada, il constate que les solutions apportées sont, dans la plupart des cas, tout à fait satisfaisantes. Il mentionne le libre accès des exportateurs aux marchés mondiaux, le climat favorable d'investissements en valeurs étrangères, les liens étroits entre notre économie et celle des États-Unis. Bref, Dieu règne sur l'Amérique du Nord et tout va pour le mieux au Canada.

Tout cela n'était qu'une introduction pour justifier son attitude face au chômage. Il préfère parler d'emplois plutôt que de s'attaquer à la réalité désagréable du chômage. Il nous révèle la création de plus d'un million d'emplois au Canada de 1965 à 1970. Ce chiffre surpasse la somme globale des emplois créés en Belgique, en France, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Suède et au